

# MESSAGE DE LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DE LA FRANCOPHONIE



Le premier ministre m'a confié le mandat de recentrer l'aide internationale du Canada sur les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ainsi que sur les États fragiles.

Après une année de consultations, auxquelles plus de 15 000 personnes ont participé dans 65 pays, je suis fière de présenter la nouvelle **Politique d'aide internationale féministe du Canada**.

L'objectif premier de cette politique est de contribuer aux efforts déployés à l'échelle internationale pour **éliminer la pauvreté** dans le monde. Pour y arriver, il faut travailler sur les inégalités. Plus particulièrement, il faut permettre aux femmes et aux filles de développer leur plein potentiel pour qu'elles soient en mesure d'assurer leur propre bien-être qui profitera également à celui de leur famille ainsi qu'à la croissance économique de leur communauté et de leur pays.

Cette politique reflète les appels lancés par les intervenants et demeure fidèle aux valeurs canadiennes. Elle définit une approche fondée sur les droits de la personne, qui prend en compte toute forme de discrimination basée sur le genre, la race, l'ethnicité, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, la langue, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'âge, les capacités et le statut de migrant ou de réfugié.

La politique a été établie sur la base de données probantes et tient compte de l'expertise et des avantages concurrentiels du Canada. La politique est aussi alignée avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies, qui visent à éliminer la pauvreté d'ici 2030, ainsi qu'avec l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui vise à réduire les gaz à effet de serre et à protéger l'environnement.

Je me permets de revenir sur les consultations pour souligner les trois éléments qui ont particulièrement

retenu mon attention. Il faut d'abord accorder une grande importance à la **dignité humaine** à une époque où les conflits internes se multiplient et où les principes humanitaires, les lois internationales et les droits de la personne sont de plus en plus bafoués. Si nous voulons maximiser l'impact de nos actions et contribuer à éliminer la pauvreté, il faut défendre ardemment les **droits des femmes et des filles** afin qu'elles puissent participer pleinement à la société. Et finalement, pour que nos interventions soient durables, nous devons veiller à ce qu'elles permettent de développer les **compétences locales**.

La vision du Canada en matière d'aide internationale se présente donc ainsi :

**« Le Canada adopte une politique d'aide internationale féministe qui vise à éliminer la pauvreté et à bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère. Le Canada croit fermement que promouvoir l'égalité des genres et renforcer le pouvoir des femmes et des filles est le moyen le plus efficace pour atteindre cet objectif. »**

Grâce à notre nouvelle politique, nous ciblerons, de façon **spécifique et transversale**, l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. Par spécifique, on vise des initiatives qui portent principalement sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités par l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles, la défense de leurs droits, notamment leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, et l'égalité des genres. Ces initiatives se verront désormais accorder une attention particulière. Quant à la notion de transversalité, cela signifie que toutes les initiatives, quel que soit leur champ d'action, devront être élaborées et mises en œuvre de manière à améliorer l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. Cela signifie aussi que tous nos partenaires d'exécution devront consulter les femmes, les faire participer à l'analyse des besoins, à la prise de décision, à la planification des initiatives ainsi qu'à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de leurs projets.